



## **Extrait du Registre des délibérations du Bureau**

### **Séance du jeudi 23 avril 2015**

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 3.1, 4.1, 4.2, 5.1, 7.1, 7.2, 7.3

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h45.

**Etaient présents** : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1), M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Emmanuel DUMONT (jusqu'au 4.2), M. Pierre CONTOZ

**Etaient absents** : Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Marcel FELT, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT

**Secrétaire de séance** : M. Pierre CONTOZ

**Procurations de vote** :

**Mandants** : K. ROCHDI, Y. DELARUE,

**Mandataires** : R. STEPOURJINE, J. KRIEGER

**Délibération n°2015/002785**

**Rapport n°1.1.4 - Subvention à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'opération « Journée de rêve »**

## Subvention à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour l'opération « Journée de rêve »

**Rapporteur : Gabriel BAULIEU, Vice-Président**

**Commission : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes**

Inscription budgétaire	
BP 2015 et PPIF 2015-2020 « Gestion administrative des services »	Montant prévu au BP 2015 : 2 697 989 € (enveloppe) Montant de l'opération : 4 000 €

### Résumé :

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Franche-Comté organise du 29 mai au 14 juin 2015, un jeu intitulé « Journée de rêve » qui proposera au public de partir à la découverte des savoir-faire et des artisans locaux mais aussi de consommer localement.

Cette manifestation régionale sera déclinée sur le territoire grand bisontin grâce à des artisans du cru.

Le Grand Besançon se propose de soutenir cette manifestation à hauteur de 4 000 €. Cette somme permettra notamment de rendre gratuite l'inscription des artisans locaux à la démarche.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat est désormais une structure de dimension régionale. En 2013 et 2014, le Grand Besançon avait soutenu la structure consulaire des artisans du Doubs pour l'organisation de la manifestation « Cœur d'Artisan ». Dans le cadre du regroupement des chambres départementales, cette manifestation n'a pas été conservée et un nouveau dispositif, régional celui-ci, est mis en place, sous le nom de « Journée de rêve ».

Cette opération vise à faire découvrir les savoir-faire locaux au grand public et à favoriser la consommation locale. Le dispositif imaginé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat repose sur la mise à disposition chez les artisans participant à l'opération, d'une urne servant à collecter les bulletins de jeu de leurs clients. Ces bulletins seront ensuite rassemblés et un tirage au sort désignera le gagnant (un par territoire financeur) d'une dotation d'une valeur de 600 €, comprenant des prestations et bons pour des produits réalisés chez les artisans impliqués.

Pour mettre sur pied cette manifestation, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a sollicité l'aide des collectivités locales et des EPCI franc-comtois. Le Grand Besançon est ainsi appelé à contribuer au financement de cette opération pour permettre aux artisans de l'agglomération de bénéficier de la gratuité pour leur inscription.

Cette manifestation répondant à deux objectifs de l'agglomération (favoriser le développement économique et le maintien de l'emploi, et promouvoir la consommation locale), il est proposé de verser une subvention de 4 000 € à l'organisme consulaire régional afin de faciliter et de dynamiser la déclinaison grand bisontine de cette manifestation.

En retour, le logo du Grand Besançon serait apposé sur les différents supports de communication produits et participerait aux opérations de tirage au sort pour désigner le gagnant sur le territoire de l'agglomération.

**M. JP. MICHAUD, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur le versement d'une subvention de 4 000 € à la chambre des Métiers et de l'Artisanat pour la manifestation « Journée de rêve ».**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs

Reçu le 04 MAI 2015



Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président